
SINGAPOUR – Réunion conjointe At-Large AFRALO / AfrICANN

Mercredi 11 février 2015 – 14h00 à 15h30

ICANN – Singapour, Singapour

AZIZ HILALI:

Veuillez mettre vos casques, s'il vous plaît. Je vais m'exprimer en français.

Bonjour à tous. Bienvenu à cette nouvelle réunion conjointe AFRALO/AfrICANN que nous organisons depuis Bruxelles en 210. Le thème choisi pour celle-ci sera sur la responsabilité ou la redevabilité d'ICANN — en anglais, c'est « *accountability* » — à la lumière de l'intention du gouvernement américain de transmettre le flambeau de la supervision de la racine du système des noms de domaine. Le sujet, comme vous le savez, a été fixé qu'en consultation en ligne avec la communauté africaine sur les deux listes et donc, comme on le fait chaque fois, on choisit un thème qui est en rapport avec l'actualité. Je pense que c'est un thème important. On va le constater avec les interventions de nos invités, que je remercie au passage ici. Comme d'habitude, nous allons conclure par une discussion sur le *statement*, la déclaration qui a été préparée par un comité de rédaction présidé par Tijani que je remercie tous pour leur contribution. Et ensuite, au débat, on va valider ou non la déclaration et l'envoyer ensuite au groupe de travail concerné et éventuellement au *board*.

Je voudrais aussi vous informer que Fadi a donné son accord de venir. Donc, il va nous rejoindre. Comme il a une réunion qui est en conflit

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

avec la nôtre, il va essayer de nous rejoindre vers 15 h-15 h 10 pour nous donner un petit mot.

Vous avez devant vous, sur l'écran, la déclaration et le programme, et je vais commencer par donner la parole à Rinalia puisqu'elle aussi, elle a une réunion en parallèle et comme elle doit partir, je vais commencer par elle tout en la remerciant. Je vous rappelle que Rinalia est membre du *board*, élue par l'ALAC, et c'est notre représentante au niveau de l'ALAC, donc je lui donne la parole tout en la remerciant.

RINALIA ABDUL RAHIM:

Eh bien, merci, Aziz, de cette aimable présentation. Je suis très heureuse d'être ici et j'apprécie beaucoup que vous m'ayez invitée pour que je puisse dire quelques mots de cette redevabilité dont on parle tant. Mais avant cela, j'aimerais dire que durant toute cette semaine, j'aurais aimé être à Marrakech. Et c'était une décision très difficile de remettre Marrakech à plus tard, mais nous irons à Marrakech, nous partirons à Marrakech, nous y serons l'année prochaine. C'était une décision que j'ai dû prendre, personnellement. Ce qu'il y a de positif, par contre, c'est que cela nous a donné plus de temps pour nous préparer pour une participation plus forte de la communauté africaine puisque nous serons dans un an dans la région d'Afrique. C'est très important pour la communauté. Donc, vous avez déjà des réunions de préparation, de planification, pour Marrakech, il faut avoir une forte participation de la communauté pour avoir des jeunes, pour avoir des entrepreneurs, des géants de sociétés commerciales également. Ce que je voulais dire également, c'est que l'ICANN, maintenant, évolue rapidement et que nous sommes à la croisée des chemins puisque nous



devons gérer, un petit peu, cette question de la NTIA, c'est vraiment historique pour l'ICANN. Et je suis très fière du fait que même si je ne suis pas en Afrique, mais en Asie Pacifique, c'est qu'il y a des représentants qui sont très actifs, qui viennent d'Afrique et qui sont très actifs pour la transition de l'IANA. Et j'admire cet engagement, c'est absolument positif. Et vous êtes ici même, pour certains d'entre vous, dans la salle : Seun, Mohamed et ainsi de suite. Vous vous connaissez. Adele.

Vous savez, c'est très encourageant de voir cela et j'admire véritablement ces efforts. C'est très très bien que vous soyez tant intéressé par cette responsabilité, cette redevabilité, cette transition NTIA. Et nous avons un groupe de travail à ce sujet. Il est extrêmement important d'écouter toutes les voix, tous les points de vue de toutes les parties prenantes de la communauté Internet de l'Afrique également et absolument, c'est important de participer au processus, de faire entendre votre voix. Je note que vous avez un projet de déclaration. Continuez à travailler de cette manière entre différentes collectivités parce que le Conseil d'administration s'intéresse beaucoup à ce qui vient des communautés.

Donc, le CCWG joue un rôle important. Ses projets de déclaration sont essentiels. Il faut voir si on peut arriver à un consensus ou pas. Il faut s'assurer qu'il y a un système de contrôle et d'équilibre à l'ICANN pour qu'on ait un engagement solide de l'Afrique à l'ICANN. Merci beaucoup.



AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Rinalia. Juste pour information, pour ceux qui n'étaient pas là ce matin à la réunion de préparation de Marrakech, c'est vrai, comme on dit en français, « à tout malheur, tout bonheur », et ç'a nous a permis de mieux préparer la réunion, alors juste pour information, il y aurait trois projets qu'on est en train de mettre en place qui auront lieu comme un événement juste après la réunion d'ICANN. On est en train de voir la possibilité d'organiser une réunion de haut niveau ministériel et on est en train aussi de mettre en place un atelier de deux jours, vendredi et samedi, juste avant la réunion de Marrakech, qui sera un *workshop* au profit des régulateurs africains et ça, c'est une première. Et un troisième projet, celui qui est présidé par Tijani, c'est un programme de *new generation*.

Merci beaucoup, Rinalia. Tant qu'elle est là, s'il y a une remarque ou une question à Rinalia avant qu'elle parte... Sinon, on pourrait continuer. Je donnerais la parole tout de suite à Alan, notre président ALAC, qui a eu la gentillesse d'accepter et de donner un mot pour nous encourager dans cette initiative AFRALO/AfrICANN.

ALAN GREENBERG:

Merci beaucoup, Aziz. Je fais partie de la nouvelle génération, je crois, avec Aziz également. Donc, merci beaucoup. Donc, aujourd'hui, nous allons parler de redevabilité. C'est important — vous allez voir les statuts de l'ICANN, on parle de responsabilité, mais quand utilisons-nous ce terme dans notre vie courante? Est-ce très fréquent? C'est un mot peu utilisé, *accountability*, en anglais. La responsabilité ou la redevabilité. On dit souvent cela lorsqu'on n'a pas confiance en quelqu'un. S'il n'y a pas beaucoup de confiance qui s'instaure, il faut



prouver que l'on est redevable, que l'on est responsable, qu'on va tenir parole. On ne se pose pas la question lorsqu'il y a une forte relation de confiance qui existe. Il y a plusieurs raisons pour cela, qu'on soit à l'intérieur ou à l'extérieur de l'ICANN. C'est historique, carrément, cela. Il y a eu déjà un manque de confiance ou une perception de manque de confiance. Parce que parfois la confiance règne, mais beaucoup de personnes n'ont pas l'impression que la confiance règne. Donc, c'est complexe, c'est difficile. Ce que l'on recherche actuellement, c'est la confiance.

Si vous regardez le CCWG et son travail, eh bien, il y a des mécanismes qui sont là pour résoudre des problèmes. Il y a des menaces, même. Si on fait quelque chose qui n'est pas cohérent, qui n'est pas juste, on peut être limogé, on doit ratifier ce que l'on fait parce qu'on ne nous fait pas toujours confiance pour travailler un petit peu en isolation. Donc, tout cela revient à la confiance. Et si nous faisons bien notre travail, il doit y avoir des mécanismes qui ne sont jamais utilisés, des mécanismes qui sont là, mais – par exemple pour ratifier les fautes, pour ratifier les déclarations, les votes de budgets... On va utiliser certains de ces mécanismes, bien entendu, mais j'espère qu'on n'aura pas un jour à limoger qui que ce soit du Conseil d'administration. On nous dit que le Conseil d'administration ne veut pas changer les statuts sans approbation. Moi, je crois que si tout se passe bien, ces mécanismes ne seront pas nécessaires parce qu'on devra toujours faire partie de la décision. Donc, c'est au cas où que ces mécanismes existent. Vous pouvez voir pourquoi les registres, par exemple, dont dépendent des entreprises, doivent s'assurer que l'ICANN est redevable et pourquoi c'est si important. On se pose la question, on nous pose la



question. On doit penser aux utilisateurs. Pourquoi les utilisateurs se préoccupent du fait que l'ICANN est redevable? De raison, je pense, à cela — si l'ICANN prend des décisions qui ont un effet sur les utilisateurs, avec de nouveaux gTLDs, par exemple, des décisions qui vont prêter à confusion, qui vont rendre la vie plus difficile pour les utilisateurs de l'Internet. Eh bien, nous voulons faire partie du processus de prise des décisions.

Donc, il y a un lien direct. Nous voulons que ce soit très clair que l'on indique bien s'ils ne font pas bien leur travail. Mais il y a une raison qui est encore plus importante. Si nous sommes ici, nous sommes ici parce que nous pensons que l'ICANN est un bon mécanisme pour gérer les fonctions essentielles de l'Internet. Nous ne sommes pas ici parce que nous nous inquiétons, nous nous préoccupons — ça, c'est mon avis personnel que je vous donne, vous n'avez pas à être d'accord parce qu'on se préoccupe de mauvaise gestion de l'IANA, il va y avoir des problèmes avec la zone racine et que les utilisateurs ne vont pas trop se retrouver sur Internet. C'est une préoccupation, mais honnêtement, les registres et les opérateurs de la zone racine vont se rendre compte de quelque chose et ces problèmes techniques seraient résolus très rapidement. Donc, il y a de fortes chances que l'infrastructure physique de l'Internet va continuer à fonctionner. Tout ne va pas s'écrouler. Mais ce qui nous concerne, c'est que si l'on observe les autres mécanismes de contrôle d'une partie si importante de l'Internet, vous savez que les gouvernements pensent à d'autres manières de travailler avec les Nations unies ou quoi que ce soit. Eh bien, ça, ça ne doit pas être des réponses acceptables pour nous. On regarde toutes ces organisations à but non lucratif parfois qui sont trop lentes, comme l'UIT, comme l'OIG,



qui ne sont pas réactive. Le modèle de l'ICANN avec ce processus de prise de décisions du bas vers le haut et cette approche multiactrice fonctionne beaucoup mieux. C'est l'intérêt du public qui est en jeu et que nous défendons. On a besoin que l'ICANN soit fort, on a besoin que l'ICANN soit solide, soit respectée et si nous ne déplaçons dans le monde pour dire à quel point ce modèle multiacteur est si brillant, eh bien, il faut que l'on soit au niveau. Ça doit faire partie de l'ICANN, ce modèle multipartite et ce travail multipartite qui doit être effectué dès le début à l'ICANN. Nous pouvons contrôler notre destin et c'est pour cela que la redevabilité est si importante. Ce n'est pas la question d'un TLD qu'on n'aimerait pas. Ça peut être important, mais ce n'est pas l'essentiel. Ce qui est essentiel, c'est que l'ICANN soit solide et que nous puissions répondre à tous les problèmes qui pourraient se poser de par le monde. Voilà comment je le vois. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci, Alan. Je suis entièrement d'accord, il faut un ICANN solide, mais un ICANN transparent, un ICANN responsable vis-à-vis de sa communauté et la question qu'on se pose tous, on verra dans la déclaration, le point de vue de notre région africaine, la question qu'on se pose tous : quels sont les mécanismes ou on tend vers quelles solutions? Qui va nous préciser les mécanismes de cette redevabilité, c'est-à-dire vis-à-vis de qui? Bon, tout le monde dit vis-à-vis de la communauté, vis-à-vis des utilisateurs, mais quels sont les mécanismes? On tend vers quoi? Je pose la question en même temps à Tijani qui fait partie du groupe sur la responsabilité. Je voudrais bien vous poser cette question avant de continuer de donner la parole à Pierre. Si vous pouvez répondre.



ALAN GREENBERG:

Oui, absolument. Moi, je pense que Leon là, il est assis – est-ce que vous remplacez Thomas ou Thomas est là aussi? Donc, Leon est co-président. Donc, j’aimerais résumer un petit peu ces points. Les mécanismes que nous recherchons, c’est pour s’assurer que l’ICANN ne va pas dans une direction, qu’on n’ait pas de mécanismes pour régler les problèmes. Mais j’aimerais vous rappeler que nous, nous sommes une organisation multipartite, multiactrice. Pourquoi nous avons besoin – pourquoi Aziz ne pourrait pas tout faire pour nous et être le grand président, le roi? Parce qu’on n’est pas tous d’accord les uns avec les autres. C’est en effet rare qu’on soit tous d’accord. Donc, on a besoin de mécanismes de responsabilité pour qu’on n’arrive pas à l’humanité, mais en général, si la communauté pense que pour un point, le *board* va dans la mauvaise direction, eh bien, il faut pouvoir corriger les choses et pour cela, on a besoin de mécanismes pour corriger la direction que l’on emprunte. Quels mécanismes, plus précisément? Leon pourra peut-être en parler un petit peu plus. Les types de mécanismes que l’on recherche actuellement. On va peut-être avec le processus qui va durer un mois et demi trouver ces mécanismes. Il y a beaucoup de problèmes juridiques qui se posent. C’est facile de dire si on n’aime pas quelqu’un qu’on peut lui couper la tête, mais ce n’est pas comme ça que ça marche. Ce n’est pas juridique, de toute façon, ce n’est pas juste. Donc, il faut changer des détails pour voir les relations de cause à effet. Comme l’a dit Sébastien très souvent, il faut le faire de la manière la plus simple possible. Il faut avoir des mécanismes simples si on veut obtenir un effet.



Mais je ne crois pas que le groupe de responsabilité actuellement ait énormément d'options. Je suis membre, Tijani est membre, Cheryl est membre et nous avons tous des objectifs, mais je ne crois pas qu'on ait trouvé la solution. Je vais laisser Leon rebondir là-dessus, voir où on en est aujourd'hui et les choses vont changer, vont évoluer avec le temps, de toute façon.

LEON SANCHEZ:

Merci beaucoup, Alan. Merci, Aziz. Merci chers collègues de l'AFRALO. C'est la première fois que je suis avec vous. Je suis très heureux d'être en votre présence et je vais essayer de venir plus souvent à ces réunions. C'est très agréable. Au niveau substantiel, bien entendu, nous avons besoin de réfléchir à ce que nous allons faire pour le contrôle, pour nous assurer que nous sommes garants de cette fonction IANA, alors que le gouvernement américain ne va plus être là.

ALAN GREENBERG:

Est-ce que je peux interrompre? J'ai un exemplaire. Je vais donner cela au personnel et on va pouvoir le mettre sur l'écran. Est-ce que cela vous aiderait?

LEON SANCHEZ:

Oui, ce sera utile de mettre cela sur l'écran. On va afficher cela sur l'écran.



GISELLA GRUBER: N'oubliez pas de dire votre nom pour l'interprétation et pour la transcription également. Merci.

ALAN GREENBERG: Leon nous a indiqué que ce serait très bien de présenter et de projet cette présentation.

LEON SANCHEZ: Je suis toujours Leon Sanchez et je suis encore Leon Sanchez! Et ce que nous avons fait dans ce groupe de travail, c'est donc d'organiser le travail en prenant compte des mécanismes actuels de responsabilité à l'ICANN, par exemple les statuts, l'ATRT, processus d'ATRT, l'ombudsman, tous ces mécanismes qui existent et qui sont déjà en place. Et nous avons également observé ce qui devrait être amélioré. Parce que notre charte nous a requis d'améliorer la redevabilité de l'ICANN. Donc, les utilisateurs individuels, par exemple, devraient pouvoir avoir leur voix au chapitre pour certaines décisions du Conseil d'administration qui iraient à l'encontre des intérêts des utilisateurs de l'Internet. Il doit y avoir des mécanismes, des étapes, on doit avoir le pouvoir éventuellement de pouvoir limoger un membre du Conseil d'administration qui irait à l'encontre des statuts de l'association. Donc, nous étudions ces mécanismes, nous essayons de trouver ces mécanismes pour les différentes parties prenantes également, pas seulement pour les utilisateurs. Donc, on analyse cela de diverses manières avec transparence, avec des consultants également, nous demandons des opinions et le redressement également, les problèmes de redressement qui se posent, des actions correctives. Nous essayons



d'organiser la méthode de travail pour pouvoir produire un document qui va refléter toutes ces préoccupations et ces commentaires de la communauté, le processus d'analyse également.

Donc, on essaie de rechercher la simplicité aussi. D'avoir un processus simple qui puisse être déclenché dans les cas où l'administration de l'ICANN ne va pas dans la bonne direction et usurpe ses pouvoirs. Donc, nous avons établi un calendrier, nous avons commencé à travailler au mois de décembre, nous avons l'objectif d'avoir une première ébauche à la fin de mois de mars, un projet, et je vous encouragerais à suivre ce travail et analyser cette première ébauche et à nous faire savoir ce qui vous préoccupe, vos inquiétudes, allons-nous dans la bonne direction. Est-ce qu'il y a quelque chose que nous avons oublié? C'est possible? Qu'est-ce qui doit être inclus? Qu'est-ce qui doit être rajouté? Est-ce que ce processus – si ce processus fonctionne bien, eh bien, nous devons tous y travailler. Plus de personnes nous pourrions trouver pour nous aider, plus le résultat sera satisfaisant.

Donc, bien entendu, je suis disponible pour répondre à des questions ou faire des commentaires, Aziz, je suis une nouvelle fois très heureux d'être ici.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Leon. Donc, je passe la parole maintenant à Pierre. Pierre Dandjinou qui est vice-président de la participation des parties prenantes mondiales pour la région d'Afrique et je leur remercie. À toi, Pierre.



PIERRE DANDJINO:

Merci beaucoup, Aziz, et merci vraiment de m'avoir invité. C'est un plaisir. Donc, Pierre Dandjinou [peu clair 0 :27 :30] Africa. Je pense que je ne vais pas vraiment m'adresser à la substance en tant que telle parce que bon, nous avons déjà commencé à voir rapidement un *briefing* sur l'état, en fait, en tous cas où on en est en ce moment. C'est du travail de réflexion. Je ne vais pas vraiment rentrer là-dedans. Je voudrais juste présenter deux aspects de la chose et ça [peu clair 0 :27 :58] de l'Afrique, c'est vraiment noté qu'il y a une participation de l'Afrique, c'est sûr, parce que déjà, au niveau des mécanismes, n'est-ce pas, qu'on a mis en place, il y a une représentation africaine, c'est bien, mais – et comme l'a dit le dernier intervenant, il disait que plus on a de personnes qui s'intéressent à cet enjeu-là, mieux, ça vaut. Je pense qu'on doit pouvoir se poser la question de la participation de la plupart des Africains. C'est-à-dire, il ne faudrait pas que ce soit la participation d'un petit groupe, cinq à six Africains, Adiel, Tijani, Mohamed, oui, c'est bien, mais ça ne fait que cinq à six personnes. Donc, comment est-ce que nous faisons pour que cette participation soit vraiment inclusive et aussi, n'est-ce pas, qu'on prenne la plus grande masse, n'est-ce pas des Africains. Je crois que c'est une question, ça.

La deuxième préoccupation que moi j'ai, j'étais dans l'un des pays il y a deux semaines à peu près, en discutant avec un ministre, il m'a demandé « D'abord, ICANN, qu'est-ce que c'est cette affaire-là concrètement? ». Alors, vous voyez, si je commence à lui parler de l'IANA, parler de redevabilité, il ne comprendra rien du tout. Donc, il y a une responsabilité de notre part en ce qui concerne l'engagement, je dirais, des gouvernements africains.



Et en troisième position, c'est la – comme nous disons, la stratégie africaine vraiment, veut tout faire pour voir comment l'Afrique devient aussi un marché, l'Afrique a déjà un marché, mais ce n'est pas un marché dont profite vraiment les Africains. Donc, comment rendre, n'est-ce pas, l'Afrique un marché? Ne serait-ce que le marché du DNS. C'est très important tout ça. Donc, je me dis, si nous considérons tout cet ensemble-là, comment faisons-nous pour que le message passe au-delà de notre bloc fermé. C'est ça, mon problème.

Alors, je vois quelques pistes à cela. Et dans le cadre de la stratégie africaine, nous pensons et nous menons beaucoup d'activités, n'est-ce pas, d'engagement, donc avec les pays. C'est le message qu'il faut faire passer. Moi, je voudrais remercier ce que fait At-Large. Quand nous étions à Maurice, à la réunion d'AFRINIC, j'ai vu la contribution, n'est-ce pas, d'At-Large, et vous avez compris qu'il fallait consigner les messages dans les documents et qu'il faudrait [peu clair 0 :30 :41] donner aux gens. Ça, c'est très bien.

Je pense que ce que nous devons avoir de plus, ce que vous puissiez contribuer [peu clair 0 :30 :47] qui se passe en Afrique. Alors, nous avons prévu, dans le cadre de notre cheminement vers Marrakech, on a prévu de faire en sorte on puisse utiliser les événements qui se passe en Afrique, notamment la réunion de ministres africains, l'UA, faire en sorte qu'il y ait une présence. Et l'idée, c'était présence pas seulement du staff d'ICANN, mais peut-être y aller dans un petit groupe. Vous avez entendu Sally en parler ce matin, c'est faire un groupe de spécialistes, des gens de votre côté, par exemple, qui puissent aller avec le staff pour expliquer.

Je vais finir là-dessus. C'est qu'il y a deux aspects que je vois dans l'Affaire : participation africaine, oui, mais participation informée. Je continue à dire la même chose. Pas juste une présence, mais contribuer. Mais avant de contribuer, il faut quand même comprendre les enjeux. Donc, nous avons un problème d'informations, ne serait-ce que la terminologie aujourd'hui. Moi, je parlais à un régulateur qui est venu à cette réunion et il m'a dit : « Moi, je ne comprends rien à votre affaire. Quand vous dites ICW, après vous dites encore ICW, moi, je ne comprends plus rien! ». Donc, c'est vrai, ça dit que les gens ont un problème de compréhension de notre terminologie. Donc, si At-Large peut aider à ça, c'est super. Moi, je crois que c'est ce qu'il faut faire. Une fois que les gens comprennent un peu plus tout ça, ils comprennent donc pourquoi ils doivent s'investir là-dedans. Donc, voilà à peu près ce que j'aimerais partager. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Pierre. Effectivement, on a eu une présence intéressante et importante en île Maurice où nous avons fait une présentation non seulement d'AFRALO, il y avait une session ICANN et nous avons distribuer tous les présents là-bas en Afrique, un dépliant que nous avons préparé grâce au travail qu'avait fait Fatimata et le groupe *task force* et dans lequel on explique aux gens quelles sont les positions pour occuper des positions au sein de l'ICANN parce que tout le monde le sait, chaque fois qu'il y a des candidatures africaines, en général, elles ne correspondent pas au profil et le dernier appel de candidatures qu'il y avait, il n'y avait aucun Africain qui a été pris. Tijani, c'est à toi de prendre la parole, mais Sébastien demande depuis tout à l'heure la parole. Sébastien, tu veux intervenir? Après Tijani? OK.

Donc, la parole à Tijani qui est vice-président de l'ALAC et directeur exécutif de [peu clair 0 :33 :26] et qui a été à la tête du groupe qui ont présenté cette déclaration. Merci, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. Je voudrais d'abord m'excuser à nos collègues et nos amis de l'Afrique qui ne comprennent pas le français. Comme vous voyez, la plupart de la discussion a lieu en français et on utilise nos très très bons interprètes. Des fois, ils changent un peu le sens de ce qui est dit, comme c'était au début, ils ont dit que j'étais de la nouvelle génération, mais ce qui avait été dit, c'est que j'étais en train de préparer un projet pour la nouvelle génération de l'ICANN.

ALAN GREENBERG:

Non, non, ils ont bien interprété. On se moquait de vous!

TIJANI BEN JEMAA:

Ah, je m'excuse alors. Mais je vais parler en français de toute façon. Je parlerai en français parce que la majorité des personnes ici parle le français. Alors, c'est toujours comme ça. On essaie de faire de notre mieux pour utiliser la langue afin que la majorité comprenne mieux. C'est ça, le but.

Je passe au français. Merci beaucoup. Donc, cette réunion AFRALO/AfrICANN a été initiée à Bruxelles et c'était parce qu'à ce moment-là, on discutait des nouveaux gTLDs et l'*Applicant Guidebook* venait un à un. On les discutait. On faisait des commentaires et après, on a une nouvelle version, etc., et chaque fois, dans les commentaires,



on dit : « Le prix de l'application est très fort, c'est fait uniquement pour les riches. Les pays en développement ne pourront pas participer! », etc., et c'est toujours la même chose. Le prochain *Applicant Guidebook*, il a toujours les mêmes [peu clair 0 :35 :40] pour chaque application. Donc, l'idée est venue pour que l'Afrique ne s'exprime pas en individu dans les commentaires publics uniquement, mais aussi, on peut s'exprimer d'une même voix en faisant cette réunion-là et en transmettant notre point de vue d'une manière collective au *board*. Et c'était la raison pour laquelle on a commencé la première réunion AFRALO/AfrICANN. Et après, on a continué parce qu'à chaque fois, il y avait toujours le sujet qui intéresse l'Afrique et qui a besoin d'être – d'exprimer le point de vue des Africains d'une même voix. Aujourd'hui, nous sommes, comme vous le savez, au seuil d'un changement, je dirais très important, historique, d'ICANN et de l'environnement général de l'Internet dans le monde. Et les deux – donc, il y a deux sujets très importants qui sont en discussion actuellement : la transition – bon, il y a des gens qui s'en occupent. On en parlé l'autre fois. La dernière réunion à L.A., c'était la transition. Aujourd'hui, on a préféré parler de l'*accountability* pour ne pas faire la même chose pendant deux réunions de suite et deuxièmement parce que l'*accountability*, si vous voulez, c'est l'élément qui va réellement changer la nature de l'organisation. On va voir une organisation qui va avoir d'autres mécanismes d'*accountability*. Je vais toujours utiliser le mot « *accountability* » parce qu'en français, il n'y a pas un mot qui veut dire ça. Il y a trois ou quatre mots pour dire la même, donc *accountability*, c'est la responsabilité, c'est la redevabilité, c'est la transparence, c'est tout cela. Donc, je vais utiliser toujours « *accountability* ».



Vous avez remarqué dans le *statement* que nous sommes restés à un niveau élevé. On n’a pas été au détail. On n’a pas – parce que, justement, le groupe de travail n’est pas avancé dans ses travaux, nous sommes au sein du groupe de travail – je suis membre du groupe de travail – et nous sommes en train de fixer ou de définir ce qui est nécessaire pour qu’ICANN reste *accountable* à sa communauté, mais on n’est pas encore arrivé à dire comment ça va être fait. Et de ce fait, on ne peut pas dire dans le *statement*, nous appuyons ou nous condamnons puisque rien n’est encore décidé. Donc, on est resté à un niveau élevé, on a défini les principes généraux de l’*accountability* et j’espère que vous allez – peut-être modifié, peut-être rajouter des choses, mais je crois que nous avons essayé de tout mettre dedans et j’ai déjà une proposition d’ajout de la part de Sébastien Bachollet pour ajouter la diversité linguistique, culturelle, etc. On va l’ajouter par la suite. Donc, je vais m’arrêter là, Aziz, je te remets la parole. Merci.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Tijani. Sébastien – alors, la parole à Sébastien notre ex-membre du *board* de l’ALAC. À toi, la parole.

SÉBASTIEN BACHOLLET:

Bonjour, Sébastien Bachollet, l’ex. Tout à l’heure, il y avait — vous pouvez trouver de qui – je suis l’ex de beaucoup de gens, certainement. Ma pauvre épouse qui doit écouter.

Ce que je voulais essayer d’élaborer, c’est dans les discussions qu’il y a sur l’*accountability*, c’est qu’il faut, je pense, qu’on fasse très attention à un risque qui me semble être très fort, c’est qu’on prenne – qu’on fasse



– qu’on mette en place quelque chose qui nous revienne en boomerang. Je vais vous prendre un exemple. On décide de dire qu’avec 75 % de la communauté — aujourd’hui, on ne sait pas ce que c’est, la communauté, mais imaginez 75 % des comités, des Sos et des ACs et que 75 % de cela peuvent voter qu’on enlève quelqu’un du *board*. 75 %, il n’y a pas besoin d’At-Large là-dedans. At-Large fait partie des 25 % qui restent. Donc, on peut imaginer que le reste de la communauté décide de retirer le membre du *board* et lui par At-Large parce qu’il n’est pas – parce qu’il est toujours en désaccord avec les registraires et ce qu’ils font parce que c’est un emmerdeur, parce qu’il ouvre sa gueule parce que je ne sais pas quoi. Alors, il y a deux façons. Il y a vous qui votez. C’est ce que vous avez fait la dernière fois. Vous avez changé le monde du *board*. C’était votre droit, mais il ne vaudrait mieux pas que ce soit les autres qui aient ce droit-là. Donc, il faut faire attention que les décisions, les propositions, qui sont prises ne sont pas des choses qui puissent retourner contre la diversité, la diversité d’origine, de quelle structure on vient, mais aussi de la diversité linguistique, la diversité d’étude. Si vous regardez les membres du *board*, cherchez ceux qui n’ont pas fait d’études aux États-Unis. Quand vous aurez fait ça, ça, ça, vous verrez qu’il ne vous en reste plus beaucoup. Donc, il faut vraiment faire attention à ne pas prendre – ne pas mettre en place des choses parce qu’on a peur du *board*, quise retournerait contre nous et en particulier contre les minorités. Quand je dis les « minorités », ce sont les utilisateurs qui devraient être la majorité, mais c’est aussi l’Afrique. On l’a bien vu, comme l’a dit Tijani sur le programme nouveau gTLDs, il n’a absolument pas été entendu, écouté, rien. Donc, voilà, c’est – je voudrais, comme on dit en anglais « *rings a bell* ».



AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Sébastien. Effectivement, c'est important. Je vais donner la parole à Tijani. Est-ce qu'on peut parler aussi de la diversité positive, comme la discrimination positive? Pour s'assurer d'une représentativité de toutes les régions parce qu'aujourd'hui, j'en ai parlé tout à l'heure, même quand il y a postes, on cherche des profils, et si on ne trouve pas le profil correspondant, est-ce qu'on peut parler aussi – pas de la discrimination positive, mais, disons la diversité positive? Tijani, à toi la parole.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. L'*accountability* ne va pas résoudre tous les problèmes. Tout n'est pas inclus dans l'*accountability*, donc tu peux aller très loin, Aziz, mais on peut dire aussi « le soleil se lève à l'Est », non, il y a un problème. Tout n'est pas inclus dans l'*accountability*. Donc, je préfère qu'on en reste à notre sujet. Maintenant, je reviens à Sébastien. Sébastien, ton souci est vraiment partagé, hein? Bien sûr, on va essayer de trouver des mécanismes d'*accountability*, mais il ne faut pas que – ces nouvelles mesures d'*accountability* vont créer d'autres problèmes qui seront encore peut-être plus graves. Donc, ton souci est bien partagé et jusque-là, comme tu le sais, tu es membre du groupe, aucune décision n'a été faite pour la mise en place de quoi que ce soit, c'est juste – nous sommes en train de parler de ce qu'il faut faire ou de ce qui doit être fait ou ce qui pourrait être fait pour améliorer donc l'*accountability* de l'organisation. Je comprends, mais ce n'est pas – je ne pense que ce soit aussi caricatural comme tu l'as fait, mais le souci est partagé.



Alors, ce que je vous demande, c'est – si vous considérez de prolonger ce processus, ayez à l'esprit cette idée. Nous, les participants, avons des ressources limitées, des vacances limitées. Et si vous voulez que l'on continue à participer, j'encouragerais que l'on commence à ajouter des personnes à la discussion.

AZIZ HILALI:

Merci, Seun. Alan, rapidement, si vous pouvez.

ALAN GREENBERG:

Je serai bref. C'est juste pour répondre à Sébastien. Je suis moi-même une des personnes qui a beaucoup soutenu cette idée de pouvoir limoger des personnes du Conseil d'administration, de destituer, mais ça ne veut pas dire forcément que le membre du Conseil qui a été élu par ALAC sera destituer de manière unilatérale. Il y a beaucoup d'Avis et de notifications avant que cela soit possible. Donc, je pense que c'est un peu prématuré de commencer à signaler cela dès maintenant. C'est vrai qu'il faut y penser, mais pas dès maintenant.

Pour ce qui est de la représentation africaine au Conseil d'administration, j'ai noté dans ma présentation du NomCom — vous avez peut-être participé à cette séance — que cette année – je dirais qu'auparavant, en tous cas, si on n'était pas un homme blanc de l'Amérique du Nord, on n'avait absolument pas de futur dans l'ICANN. Et cette année, le NomCom ne peut plus nommer des personnes de l'Asie Pacifique parce qu'il y a trop de membres – en tous cas, c'est déjà au maximum. Vous savez, ça change, peut-être que l'année prochaine, ce sera l'Afrique.



AZIZ HILALI: On est en retard par rapport à l'agenda. Je vous propose une dernière intervention. Ensuite, on passera à la lecture de la déclaration pour la discuter. S'il vous plaît, présentez-vous et je m'excuse : je ne connais pas votre nom. Allez-y.

ORATEUR: Je suis [peu clair 0 :48 :13]. Je suis un boursier de l'ICANN au Soudan. Je viens de la société civile, une organisation de la société civile. Il me semble que si vous pensez à la responsabilité de l'ICANN, il faudrait que l'on présente l'ICANN à la communauté d'abord parce qu'à moins que l'on explique à la communauté ce qu'est l'ICANN, ça va être très difficile de pouvoir parler de responsabilité et d'*accountability*. Il faut savoir que l'éthique ne fait pas partie de l'ordre du jour principal de la plupart des pays africains. Ce n'est pas une priorité. Alors, on va avoir un gros problème. On aura beaucoup de mal à présenter l'ICANN à nos communautés. Moi, je constitue un bon exemple de ce que je dis. Je suis un membre de *telecenter movement*, c'est une organisation où plus de 87 000 centres à distance partagent les meilleures pratiques, les connaissances dans 72 réseaux internationaux. Et on ne parle jamais de l'ICANN. Et si nous sommes des personnes qui viennent de l'environnement éthique, on ne parle jamais de l'ICANN. On ne vise qu'à apprendre des autres. Et d'autres fois, nous pensons à parler de l'ICANN. La première fois que j'ai assisté à l'école de l'Internet à Koweït l'année dernière, puisque j'étais invité, c'est là que j'ai commencé à publier – à écrire un blogue sur l'ICANN. Je publie des informations sur l'importance de l'ICANN. Mais je pense que l'ICANN n'appartient qu'aux



gens qui sont du monde des technologies de l'information, de l'informatique. La société civile, eh bien, il y en a de la société civile au sein d'ICANN, mais l'attitude de beaucoup de personnes montre que cette ICANN n'inclue pas toute la société civile. Vous incluez des personnes de la société civile parce que vous pouvez vous rejoindre de n'importe où dans l'ICANN.

Mais si on pense à l'ICANN, à la responsabilité ou l'*accountability* de l'ICANN, il reste beaucoup de travail à faire. Il faut que l'on organise beaucoup d'Ateliers, particulièrement en Afrique et voilà pourquoi moi, en tant que président de mon organisation au Soudan, avec mon collègue, qui est mon ami, ici à l'ICANN, qui est un boursier, le professeur qui vient de l'Université de sciences et de technologies du Soudan, on a commencé à organiser des ateliers. On a organisé un atelier dans l'université du Soudan pour présenter ce qu'est l'ICANN, ce qu'est l'*accountability*, ce que sont les transitions, etc. Parce qu'à moins que nous commencions à travailler depuis les universités et qu'on demande à des personnes des gouvernements de venir participer, comme on a dit tout à l'heure, on ne pourrait pas améliorer ce processus. Alors, nous allons commencer tout de suite, dès que nous allons rentrer, nous allons commencer à faire ces cours en arabe et en anglais.

Donc, j'espère que pour la réunion de Buenos Aires ou pour d'autres réunions de l'ICANN même, on aurait pu faire deux gros gros progrès au Soudan. Beaucoup de pays africains peuvent faire comme nous, hein?



AZIZ HILALI:

Merci. On vous souhaite la bienvenue à l'ALAC comme organisation.

Nous avons l'honneur de la présence de notre président, Fadi, que je remercie vivement d'avoir accepté d'intervenir au sein de cette réunion AFRALO/AfrICANN et qui va nous donner un petit mot d'encouragement pour cette initiative qui dure maintenant depuis quatre ans, cinq ans même. Depuis 2010. Voilà. On fait la réunion AFRALO/AfrICANN à chaque réunion d'ICANN et nous sommes, je crois, la treizième ou la quatorzième réunion dans lequel on sort avec un *statement*. Vous aurez donc une déclaration sur le sujet d'aujourd'hui qui est la responsabilité, l'*accountability*. Voilà.

À vous la parole, monsieur Fadi.

FADI CHEHADÉ:

Merci à tous de m'avoir invité. Je suis toujours content d'être avec vous. Je peux m'adresser à vous en français, en anglais, en arabe, comme vous voulez! Heureusement, ce serait un peu plus difficile pour moi de parler le zoulou, mais ce serait bien. Quand j'étais en Tanzanie, j'ai passé une semaine là-bas et j'entendais les personnes parler le swahili aussi et ça ressemble beaucoup à l'arabe! Je pense que si je passais un peu de temps là-bas, je commencerais à parler le swahili et à apprendre. Les mots sont si importants. Je vous dirais que j'aime bien les mots. J'ai lu un très très bon livre, un livre d'Oxford sur l'histoire des mots et c'est surprenant à quel point connecte l'histoire et nous connecte entre nous dans tellement de sens.

En tous cas, je peux parler la langue que vous préférez, mais l'Afrique est un continent divers. Il y a des gens qui oublient cela. C'est un

continent qui combine différentes rimes. Différentes langues. C'est un continent merveilleux. Je voudrais vous dire quelque chose de privé – je sais que rien n'est privé à l'ICANN, je suis habitué déjà, mais c'est une note supplémentaire avant de passer à la vraie histoire, mais un pays m'a envoyé des agents d'intelligences – des services d'intelligence pour me savoir qu'ils savaient que mon téléphone, mes communications personnelles, professionnelles, étaient monitorées par six gouvernements. Eux ils écoutaient mes téléphones aussi. Alors, j'ai demandé à l'équipe de sécurité quoi faire. Ils m'ont dit : « Rien ». Rien. C'est l'ICANN. C'est comme ça. Tout est transparent ici.

Habituez-vous à faire que vous êtes ici une personne qui vit dans le public. Et j'aime bien ça, vous savez. Je suis conscient de ma responsabilité publique tout le temps. Je ne peux pas fermer la porte de mon bureau et penser que je suis tout seul. C'est un fait. Et c'est bon. Ça me maintient alerte et conscient de mon engagement. Alors là, maintenant, mon anecdote porte sur un rêve que j'ai eu et j'ai rêvé qu'un jour, si j'ai la santé et si j'ai le temps – que j'espère avoir – mon rêve est de passer un an ou deux en Afrique. De me rendre là-bas et rester. C'est vraiment un rêve pour moi. Je sais que j'ai beaucoup d'amis dans les différentes régions de l'Afrique. Beaucoup de personnes sont ici à table. Mais c'est un rêve pour moi, vraiment. L'Afrique m'attire comme nulle autre part. Mon père était Africain, il était Égyptien et il adorait l'Afrique. Il avait habité l'Éthiopie pendant dix ans. Ma mère a été éduquée en Éthiopie dans les années 30, donc j'ai toujours des photos d'elle, elle allait à l'école sur un cheval blanc dans les années 30. L'Afrique est vraiment un continent très très riche et merveilleux, vraiment. Voilà pourquoi je suis triste d'avoir cette discussion avec vous



aujourd'hui et pas à Marrakech. Que ce soit aussi – ç'aurait été magnifique d'être à Marrakech aujourd'hui. Mais vous savez, c'est une longue histoire et encore une fois, je remercie Aziz devant vous tous.

Je ne sais plus comment exprimer ce que je pense, mais j'ai été en contact avec lui constamment pendant une semaine. On se réveillait à toute heure. On parlait tout le temps. On est devenu amis durant cette période parce qu'il était très très – il était sous une pression très grande. Il a travaillé avec moi comme un ami, comme un frère et on a pu, tous les deux, prendre une décision qui était vraiment pénible et il a changé, vraiment. C'était une transformation du négatif au positif parce qu'on a construit une relation honnête. On a parlé des choses ensemble. On a rencontré par téléphone ses ministres, plusieurs ministres. Et c'était un des moments très très difficiles dans l'histoire de l'ICANN et dans mon temps à l'ICANN. Le positif, c'est qu'on sera en Afrique au début de l'an prochain. Et si tout va bien avec cette transition, ce sera la première rencontre de toute l'histoire de l'ICANN avec l'ICANN indépendante en Afrique. Et quand même, ça, ça peut être une chose très belle, vraiment être ensemble pour un moment très particulier. J'espère qu'on aura fini cette transition avant de vous voir en Afrique. Mais merci de nous voir, merci à vous tous qui m'avez aidé durant ce moment dur. On a fait beaucoup de discussions ensemble pour arriver à cette décision. Et quand on a pris cette décision pour le Maroc, je veux redire et je vais le dire demain durant le *public forum*, je veux être très clair : cette décision n'a pas été faite avec le Gouvernement du Maroc. C'est nous qui avons fait la décision. Le Gouvernement du Maroc, jusqu'au bout, nous donnait toutes les assurances qu'on peut faire, tout ce qu'il faut. Ils nous ont offert tout!



« On va vous garantir tout ce que vous voulez! ». Ils n'étaient pas seulement généreux, mais aussi positifs jusqu'au bout.

En fin de compte, c'était une décision sur le risque pour nous qu'il y aura n'importe quel délai parce que Singapour, comme vous voyez bien, c'est très important.

Vous voyez très bien que cette rencontre est très importante pour l'ICANN. D'ailleurs, avant d'arriver à Singapour, honnêtement, on croyait qu'il y avait beaucoup d'obstacles pour finir la transition. Mais on voit déjà, depuis deux-trois jours, que le fait qu'on est ensemble ici, les discussions avancent d'une façon très positive, et la transition, à mon avis, est un peu en avant d'où est-ce que je croyais qu'on serait maintenant à cause du travail qu'on a fait ici ces trois jours. On voulait avoir une assurance que cette rencontre ICANN 52 ne sera pas, pour une raison ou une autre, avec un délai. Et ce n'est pas facile de dire à 2 000 personnes de changer à la dernière minute de vol, de travail, c'est compliqué. Alors, voilà.

Ça, c'est le passé, on regarde le futur. Je vais recommencer en anglais pour que je sois – que je passe un moment sur les deux côtés. [Discours en langue arabe 1 :01 :11]. Il n'y a pas de traduction arabe, sinon je le ferais en arabe avec grand plaisir. La langue de mes parents que j'aime beaucoup.

Donc, permettez-moi de parler un petit peu de responsabilité et de vous dire ce qui suit. Nous venons d'un continent, nous venons d'un continent où il y a beaucoup de problèmes de responsabilité et de redevabilité. Il y a beaucoup de gouvernements qui ne sont pas au



niveau pour la redevabilité. Nous le savons. Mais notre continent connaît une croissance et nos gouvernements vont progresser par rapport à leur peuple. Il s'agit d'un long périple. Nous pouvons tous y participer en faisant d'ICANN un modèle de responsabilité. Et de redevabilité. On ne peut pas dire à une institution, vous n'êtes pas redevable si nous même nous ne sommes pas redevables. Donc, on doit d'abord se concentrer sur nous-mêmes et faire de notre mieux pour être une institution redevable et responsable. Qu'est-ce que ça veut dire pour moi? Ça veut dire que les personnes ont confiance dans l'institution. Que l'on fait ce que l'on dit et qu'on l'effectue avec transparence et ouverture. Ce sont ces deux éléments qui sont essentiels. On doit faire ce que l'on promet de faire. On doit tenir nos promesses. On peut être très sincère et dire : « Oui, nous allons faire cela » et puis, on ne fait rien ensuite. Ça, ce n'est pas responsable. On peut être sincère, mais pas obligatoire responsable. Il faut tenir ses promesses. On est redevable lorsque l'on s'engage et qu'il y a une suite à ces engagements. La manière dont on le fait nous rend encore plus responsables et redevables. D'une manière inclusive, ouverte, transparente. Donc, nous avons ces deux éléments. Maintenant, vous m'avez demandé : « Où se trouve l'ICANN à ce niveau? ». Eh bien, je crois qu'on est bien situé. Lorsque l'on voit ce que nous avons fait de par le passé, l'administration depuis un an et demi ou deux ans, nous avons fait de grands progrès. Nous avons dit que l'ICANN sera beaucoup plus mondial. L'ICANN l'est. Nous sommes dans 28 pays maintenant. Lorsque j'ai commencé, il n'y avait que quelques pays où nous étions implantés. Nous avons bâti des ponts, nous avons renforcé notre présence internationale. Nous avons une équipe qui était basée principalement aux États-Unis avec principalement des personnes des



États-Unis. Maintenant, nous avons des hommes, des femmes et nous sommes pratiquement à parité. Ça, c'est la diversité. C'est l'ouverture. Nous avons des personnes d'Afrique, d'Asie et d'autres continents. C'est essentiel. Nous avons changé le visage de l'ICANN et nous bâtissons aujourd'hui des plans opérationnels.

Une petite anecdote. Je suis allé à toutes les réunions de l'ICANN, ccNSO et à chaque réunion – le ccNSO nous a dit : « Votre plan stratégique n'est pas bon, n'est pas au point. Votre plan opérationnel, votre plan financier ne sont pas au point. Et ils avaient raison. Ils ont mis beaucoup de pression sur le Conseil d'administration. Je ne sais pas si vous avez écouté cette fois-ci, mais la ccNSO nous a dit cette fois que – avec des termes superlatifs – c'était excellent, que la planification était excellente, bon plan opérationnel et ainsi de suite. Bien sûr, ils commentaient un petit peu ce que nous avons fait, mais c'était beaucoup plus positif. Ça, c'est de leur redevabilité également.

Nous dépensons 100 millions de dollars par an en frais opérationnels avec, en plus, les gTLDs. On doit avoir des plans opérationnels, des plans commerciaux, des plans de responsabilité, des indicateurs de performances clés. Nous venons d'en publier vingt. Et cela va se faire à partir de l'année fiscale. On va pouvoir suivre exactement ce que fait l'ICANN, comment l'ICANN, on va avoir des fiches de scores provenant de la communauté. Donc, ça, c'est la redevabilité.

La transparence maintenant et les questions de gouvernance. Où est-ce qu'on peut s'améliorer? Et aidez-nous à nous améliorer. Deux points. Nous avons, tout d'abord, à l'ICANN, la possibilité de reconsidérer les décisions du Conseil d'administration. Si vous n'aimez pas une décision



du Conseil d'administration, vous pouvez enregistrer une demande de reconsidération. Ça ne va pas assez loin de reconsidérer ces décisions du Conseil d'administration. Par exemple, s'il est notre juge et qu'il prend une décision et qu'on n'aime pas la décision d'Alan, eh bien, on lui envoie une note demandant la reconsidération. On lui demande de revenir sur sa décision, de la réexaminer. De réfléchir à la décision qui a été prise, de la réanalyser. Il va revenir vers nous et va dire : « Je ne change pas ma décision ». À ce moment-là, quelle est la prochaine étape? Eh bien, dans le système de l'ICANN, nous devrions peut-être avoir un nouveau mécanisme. Peut-être que l'on peut aller plus loin. Peut-être qu'on peut avoir un panel indépendant pour revenir éventuellement sur une décision prise par le Conseil d'administration. Parce que ç'a été sa décision et il y a de fortes chances qu'il ne veuille pas revenir sur sa décision. Il pourrait y avoir un panel indépendant qui examine sous un autre angle le processus et la décision qui a été prise pour .AFRICA. Il y avait une personne qui n'était pas contente de la décision et du processus et l'entreprise de cette personne a été plus loin. A été un pane; d'analyse indépendante. C'est bien. C'est une bonne chose. L'entreprise peut demander à ce que l'on revienne sur une décision. C'est une bonne chose. C'est une bonne chose qu'il y a ce processus. Mais on peut améliorer, je crois, ce processus et nous allons y travailler.

Et un exemple final de responsabilité. J'adore cela. Disons que nous avons une décision très importante. Pas n'importe quelle décision. Une décision essentielle. Par exemple, une décision de politique très importante. Véritablement, le *board* prend sa décision, la communauté passe par l'étape # 1, 2, 3, 4, et le Conseil d'administration ne veut pas



changer sa décision. Qu'est-ce que vous faites aujourd'hui? Eh bien, la réponse est « vous ne pouvez rien faire ». C'est la décision finale du Conseil d'administration qui va l'emporter. Donc, on pourra avoir un autre mécanisme dans certains cas de figure, être prêt à une escalade si vous voulez, de dire au Conseil d'administration : « Ça suffit », c'est limoger le Conseil d'administration, retirer le Conseil d'administration, ce devrait être une bonne chose. Je crois que c'est positif de pouvoir limoger tout un Conseil d'administration en dernier lieu, après de très longues procédures. On ne va pas les interrompre pour leur travail au quotidien, mais dans certains cas, pour certaines questions, après que l'on soit passé par certaines étapes et que le Conseil d'administration n'ait pas été responsable – à quoi pensez-vous, Sébastien? Vous pensez que c'est une bonne idée ou une mauvaise idée, Sébastien que l'on puisse limoger ce Conseil?

SÉBASTIEN BACHOLLET: Je pensais que c'était une très mauvaise idée. Donc, on va pouvoir en discuter, ce sera très bien.

FADI CHEHADÉ: Pourquoi pas? Ça, c'est la question de courage. Le courage d'avoir une organisation responsable et de se rappeler que lorsqu'on prend une décision, elle doit être ancrée dans l'intérêt public. Ça, c'est une bonne mesure des responsabilités. Donc, je suis sûr que vous avez beaucoup d'autres idées. Je vous encourage absolument à participer à la piste responsabilité, à donner vos idées, à participer, à vous engager, vous assurer que l'ICANN soit ouvert envers ces idées et que personne, que



ce soit moi ou que ce soit le Conseil d'administration, vous empêche de renforcer l'institution qu'est l'ICANN pour qu'on ait plus confiance en l'ICANN. Pour que, non seulement, nous devenions véritablement un phare sur la colline, un phare véritablement qui représente, qui personnalise et personnifie véritablement cette responsabilité et cette redevabilité. Tout devrait être mis en place d'ici la fin de cette année pour que votre ICANN soit renforcé plus connu et plus respecté.

Maintenant, parlez-moi un petit peu. Vous avez parlé que vous travaillez depuis cinq ans à cela. Parlez-m'en plus.

AZIZ HILALI:

On a fait plusieurs déclarations et puis, juste avant la réunion de Durban, nous avons essayé de faire une sorte de – comment on l'appelle en anglais...? Un *scorecard* dans lequel on a essayé de mesurer un peu l'impact qu'ont eu ces déclarations sur les décisions du *board* de l'ICANN effectivement. Je ne dis qu'ils sont nuls, mais il y a une bonne partie que je dirais 20-25 % des décisions du *board* qui ont tenu compte des déclarations que nous avons faites. Maintenant, effectivement, il y a certaines requêtes qu'a faites la communauté africaine et qui sont restées encore lettre morte et on peut vous fournir effectivement au niveau de ça, par exemple nous avons une déclaration de Toronto – pas de Toronto, mais d'une réunion, on a parlé de création d'un fonds qui aiderait la communauté africaine dans pas mal – dans l'*outreach*, dans pas mal de choses. Tijani, si tu veux ajouter des choses?



TIJANI BEN JEMAA: Juste pour te dire que ça, c'est en cours. Maintenant, il y a – le RAA – on nous demande notre avis, comment on peut faire pour que les pays en développement puissent...

AZIZ HILALI: Donc, voilà, nous sommes prêts encore à refaire un calcul au niveau de l'impact de ces réunions AFRALO/AfrICANN sur les décisions – et en vous écoutant, monsieur Fadi, sur ce qui se passe actuellement au niveau de l'ICANN, on se rend compte de plus en plus qu'on est en train de décider quelque chose qui aura un impact dans l'avenir au sein de notre communauté. Merci beaucoup pour votre intervention.

FADI CHEHADÉ: Avec grand plaisir. Et j'aimerais beaucoup voir le *scorecard*. Passez-le-moi. Ça me donne une idée un peu de votre vie, vu comment on est en train de performer pour vous. Je l'amènerai *usa board* pour discussions, même si informelles, comme ça ils savent où vous êtes sur ce *scorecard* et j'aime beaucoup l'idée d'un *community scorecard*. Parce que ça, ça ajouter à notre responsabilité, donc j'aimerais bien le voir, s'il vous plaît. Pierre, si vous pouvez me le passer. De toute façon, je vous remercie pour le travail que vous faites pour l'Afrique à l'ICANN. Et je vous demande de rester toujours vigilants avec nous, avec moi, parce que moi, j'ai des responsabilités pour l'ICANN et j'ai des responsabilités pour votre continent, pour mon continent. Je dois aussi démontrer un minimum à ma mère qui a 88 ans que je continue à faire quelque chose pour l'Afrique. Donc, dites-moi et aidez-moi, comme ça je suis inclus dans vos plans. C'est très important.



Finalement, je veux vous remercier pour Adiel parce qu'on a maintenant un autre Africain avec Pierre et les autres qui est dans notre équipe, dans l'équipe de l'ICANN. Adiel ajoutera à la force de l'Afrique dans mon équipe centrale. Je vous remercie de nous donner cet Africain à ce moment, très important dans l'histoire de l'ICANN. Je remercie les anglophones, les arabophones d'être présents et de croire au modèle de l'ICANN. Je crois que nous servons l'Afrique à bon escient. Merci beaucoup de m'avoir invité cet après-midi.

[APPLAUDISSEMENTS]

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup. Et amenez votre maman avec vous à Marrakech.

[Pause photo]

S'il vous plaît. S'il vous plaît. Donc, on va continuer, on va poursuivre. Alors, s'il vous plaît, maintenant, on va passer si vous voulez, pour l'agenda. À la lecture de la déclaration et je demande à Beran de la lire et on va prendre – on a la possibilité de prolonger la réunion de 15 minutes. On va la lire, Beran va la lire et puis on va la discuter pour la valider. Donc, la parole à Beran.

Beran, je vous rappelle, elle est membre à l'ALAC.

Alan veut d'abord prendre la parole.



ALAN GREENBERG:

Oui, merci beaucoup. Je dois partir pour une autre réunion. J'ai lu cette déclaration, c'est tout à fait excellent, donc Fadi avait du mal pour décrire les qualités d'Aziz et j'espère qu'on peut le traduire. Je connais Aziz depuis près de 20 ans et nous nous sommes rencontrés à Kuala Lumpur en Malaisie, pas loin d'ici, d'ailleurs. Aziz, prenez-le bien, Aziz, c'est un véritable gentleman.

Je suis très fier de le compter comme un ami et un collègue. Je suis désolé, excusez-moi, je dois partir à une autre réunion. Je vous laisse travailler.

AZIZ HILALI:

Merci, Alan. Beran, tu as la parole.

BERAN GILLEN :

J'aimerais vous lire ce projet de déclarations.

« Les membres de la communauté africaine de l'ICANN participant à la 52^e réunion internationale publique de l'ICANN à Singapour et assistant à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN, le mercredi 11 février 2015, ont discuté le sujet de la responsabilité et de la redevabilité d'ICANN, ICANN accountability, à la lumière de l'intention du Gouvernement américain de retirer sa supervision sur les fonctions de l'IANA. Après avoir passé en revue les mécanismes de responsabilité et de redevabilité déjà existants dans les règlements d'ICANN, l'affirmation de l'engagement AoC, la juridiction de l'État de Californie, les juridictions des autres nations où ICANN a une présence et des contrats, les participants ont constaté que ces mécanismes nécessitent d'être



amélioré pour satisfaire les attentes des parties prenantes de la communauté de l'Internet. Ils pensent que tout mécanisme de responsabilité et de redevabilité, nous ou améliorer, devrait 1) être basé sur l'approche multiactrice, 2) apporter le minimum de changement à la structure de l'organisation, 3) préserver la nature multiactrice d'ICANN, 4) ne pas privilégier une ou plusieurs des parties sur les autres, 5) maintenir et améliorer le système de prise de décisions du bas vers le haut, 6) habiliter la communauté pour assurer qu'ICANN reste responsable et redevable à ces parties prenantes, 7) assurer et améliorer la sécurité, stabilité, flexibilité du système du DNS, 8) servir l'intérêt public au détriment de tout autre intérêt, qu'il soit politique, financier ou autre et enfin, 9) améliorer la confiance de toutes les parties impliquées ou affectées dans l'organisation. Les participants à la réunion conjointe AFRALO/AfrICANN pensent fortement que la communauté d'ICANN devrait participer avec toutes ces parties prenantes et sur le même pied d'égalité au processus de responsabilité et de redevabilité »

AZIZ HILALI:

Merci, Beran. Donc, on ouvre maintenant le débat pour éventuellement des remarques, des ajouts pour – je vous rappelle, l'objet, c'est de la valider pour la transmettre après. Donc, j'ai noté Emmanuel ensuite, Tijani.

Emmanuel, à toi, la parole.

EMMANUEL ADJOVI:

Je vais parler français. Je crois que c'est une bonne déclaration et qui mérite d'être saluée. Je profite au passage pour remercier ceux qui ont



travaillé à la rédaction, à la formulation — je voudrais remercier ceux qui ont travaillé à la formulation et à l'élaboration de cette déclaration qui est équilibrée et qui conforme un peu à ce que Tijani a déclaré tout à l'heure disant que pour l'instant, on est au début, on n'est pas encore dans le cœur du sujet, on n'a pas encore abordé le contenu concret et que pour cela. Il faut élaborer un certain nombre de principes qui pourraient servir de guide. Donc, dans l'esprit de cela, moi, je voudrais saluer cette déclaration tout en proposant un petit amendement qui reste dans cet esprit-là.

Au niveau du deuxième tiret, vous avez mis « *bring minimum changes to their organizations structure* », je pense que c'est déjà prendre position et je pense qu'on peut parler d'« *appropriate* » au lieu de « *minimum changes* », « *appropriate changes* » au lieu de « *minimum change* ». Parce que « *minimum changes* », ça peut signifier aussi de ne pas faire grand-chose et ça peut susciter beaucoup de commentaires. Donc, « *appropriate changes* », je suggérerais un changement qui serait conforme au désir des uns et des autres et qui sortirait des discussions et qu'on va estimer approprié. Voilà ce que je voulais dire pour ne pas monopoliser la parole.

AZIZ HILALI:

Merci, Emmanuel. Comme tu étais responsable de la rédaction, Tijani, tu prends note de remarques, s'il te plaît. À toi la parole, Tijani.

TIJANI BEN JEMAA:

Merci, Aziz. C'est pour vous dire que j'ai reçu une demande, une demande monsieur Sébastien Bachollet, notre ami, qui veut inclure un



aspect de diversité. Il dit qu'il faut ajouter un point, un *bullet point* concernant l'amélioration de la diversité culturelle, générationnelle, linguistique, genre, etc. Pour cela, moi, j'ai proposé qu'on ajoute au premier point qui est « être basé sur l'approche multiactrice » ajouter « assurant la diversité culturelle, générationnelle, linguistique, de genre, etc. ». Voilà. Maintenant, revenons à la remarque de notre ami Emmanuel. Ce point-là veut dire ce qu'il veut dire ce qu'il veut dire. S'il a été mis là, c'est parce que nous voulons faire suffisamment ou les meilleurs mécanismes d'*accountability* tout en apportant le minimum de changements. Mais si les mécanismes nécessaires nécessitent des changements, on les fera. Mais il faudrait que ça reste au minimum. Il faudrait – c'est-à-dire que s'il faut des changements comme ça, il ne faut pas en faire comme ça. Il ne faut pas aller aux solutions qui chambardent l'organisation. Et ça, ç'a un sens parce que c'est une organisation qui marche. ICANN n'a pas eu de problèmes jusque-là dans le fonctionnement de l'Internet et c'est quelque chose de grand et tu le sais très bien, toi, Emmanuel, beaucoup plus que les autres. Si on se met à chambarder tout en allant vers une *accountability* différente, on risque d'avoir des problèmes d'opérations, des problèmes de fonctionnement, c'est pour cela qu'on dit qu'on essaie d'avoir le minimum de changements tout en apportant le changement nécessaire pour avoir une *accountability* nécessaire pour l'organisation.

AZIZ HILALI:

Merci beaucoup, Tijani. Il y a avant toi mon ami Lucky. À toi la parole.



LUCKY MASILELA : Je m'exprime en anglais. Un petit changement qui me semblerait intéressant pour le message, c'est au point 5). Je crois que si nous remplaçons le terme « *system* » par « *process* », ce sera plus significatif et ce sera plus l'intention, je crois, de notre déclaration. Donc, est-ce qu'il y a eu des changements au point # 2 où est-ce que l'on parle de – ce doit être la structure organisationnelle « *organizational* » en anglais.

AZIZ HILALI: Merci. Manal et puis Mary.

ONICA MAKWAKWA: Bonjour, je suis Onica Makwakwa du programme des boursiers. Je viens de l'Afrique du Sud. J'ai une remarque au sujet de la puce # 4 qui dit de ne pas privilégier une ou plusieurs des parties prenantes sur les autres. De toutes les déclarations, c'est la seule qui est négative, donc, je pense que ce devrait être écrit en positif, en termes positifs pour dire « accorder un traitement égalitaire à toutes les parties prenantes » au lieu de parler en termes négatifs. Et puis, pour ce qui est du point # 2, je comprends la discussion en ce qui concerne le minimum. Donc, peut-être qu'on pourrait parler des minimums de changements requis ou du minimum de changements nécessaires qui reprend cette idée de Tijani au lieu de parler de tous les changements. Voilà. Merci.

AZIZ HILALI: La parole à Mary.



MARY UDUMA: Je voulais féliciter Tijani pour ce grand travail qu'il a fait. C'est magnifique. C'est une déclaration vraiment précise, mais je dirais que la plupart des puces se répètent un peu. Si on regarde « basé sur l'approche multiactrice », c'est pareil que « de préserver la nature multiactrice de l'ICANN » que de « maintenir – améliorer le système de prise de décisions du bas vers le haut ». Donc, je pense que peut-être qu'on pourrait tous dire cette idée en une seule déclaration. « D'habiliter la communauté et pour assurer que l'ICANN soit responsable envers sa communauté ». Ce qui est toujours une approche multipartite. Ce que je suggère, vous voyez, c'est juste que l'on élimine une ou deux des puces et qu'on maintienne l'autre.

AZIZ HILALI: Merci, Mary. Seun? You have the floor.

SEUN OJEDEJI: J'étais en train de considérer le deuxième point tout à l'heure, mais je pense que la modification que Mary a proposée est suffisamment bonne – c'est acceptable pour moi aussi. Ce que je me demande, c'est si on ne pouvait pas souligner la nécessité que ce processus est basé sur l'approche historique du Conseil d'administration pour les recommandations de la communauté. Je pense qu'on pourrait possiblement ajouter un point de plus qui dit « mettre en œuvre – étant donné l'accès limité aux ressources, mettre en œuvre des recommandations pour ce processus – la mise en œuvre de ces recommandations pour ces processus devrait être faite de manière opportune ». En fonction de la présentation du CCWG, je ne sais pas s'il



faut que l'on soit spécifique, c'est à discuter en tous cas, mais je pense que le but est de garantir que le Conseil d'administration verra que ce qui surgira du processus devra être mis en œuvre de manière opportune, c'est ça, l'idée. Merci.

AZIZ HILALI: Merci, Seun. Beran.

BERAN GILLEN : Je suis d'accord avec Mary. Les points 3), 4) transmettent la même idée. « L'approche multipartite à chaque fois », « préserver la nature multiactrice de l'ICANN », « basé sur l'approche multiactrice », « ne pas privilégier une ou plusieurs des parties prenantes sur les autres ». Donc, oui, je dirais, moi aussi, qu'on pourrait réunir les trois points.

AZIZ HILALI: Emmanuel, à toi.

EMMANUEL ADJOVI: Je ne veux pas faire de polémique, mais je pense que le « minimum de changements » est fortement critiquable. Le « minimum de changements » est fortement critiquable en ce sens que tout le monde n'a pas cette vision qu'il faut faire le minimum. En Afrique, tout le monde n'a pas cette vision. Donc, ce point de vue, je crois que quand on veut envoyer une déclaration consensuelle, il faut trouver les mots qui permettent d'assurer le consensus. Et pour assurer le consensus, on



peut mettre les changements requis ou les changements appropriés, sinon la déclaration ne serait pas consensuelle.

AZIZ HILALI:

Très bien, merci. On devrait – on a dépassé largement – je ne sais pas si le staff fait exprès, en général, après la réunion d’AFRALO/AfrICANN, ils laissent la salle vide parce qu’ils savent qu’on dépasse le temps qu’il faut. Dernière petite remarque, Tijani. À toi.

TIJANI BEN JEMAA:

D’abord, je vais parler en anglais. Comme ça, Mary comprend. Je ne pense pas que ces trois puces transmettent la même idée. Alors, le premier point parle des mécanismes de responsabilité, d’*accountability* qui doivent être basés sur l’approche multipartite. Le troisième moins de la nature multipartite de l’ICANN, c’est différent déjà. Et le quatrième point, « ne pas privilégier une ou plusieurs des parties – non, non, là on a une autre idée. Je ne sais pas si vous savez, mais une des solutions qui a été proposée, pas par le groupe de travail sur la responsabilité puisqu’ils n’ont pas proposé de solutions pour l’instant, mais par le CWG, celui de la transition, une des propositions qui avait été faite, c’est de prévoir des mécanismes ou seulement certaines parties prenantes avaient le contrôle. Et c’est très dangereux. Voilà pourquoi je voulais que ce soit clair qu’on ne veut pas qu’il y ait des parties prenantes privilégiées ou alors qu’une partie prenante ait plus de pouvoir que les autres. Voilà pourquoi j’ai ajouté ça là.

Pour ce qui est autres remarques, je comprends. C’est noté. Pour revenir à Emmanuel, en français maintenant pour Emmanuel, je



comprends parfaitement ce que tu dis. C'est vrai qu'il y a des avis différents, mais ici, on ne dit pas qu'il ne faut pas faire de changements. Quand on dit « Contract Co » ou quand on dit « *internal process* », le changement est là et là. IL y a deux changements avec des natures différentes. Ce qu'on veut dire, c'est que, quel que soit le changement qu'on veut apporter, il faudrait qu'on minimise, comme ça on ne chambarde pas les bases de l'organisation qui ont fait de cette organisation une organisation qui était vraiment vraiment efficace, et on n'a pas eu de problème jusque— là et c'est vraiment – il faut dire que c'est une performance extraordinaire. ICANN n'a pas eu de problème. Il n'y a pas eu de coupures d'Internet, quelles que soient les conditions. Donc, c'est ça – l'esprit, c'est derrière ça. Et je crois que la modification qui a été faite par mademoiselle « *bring minimum required change* » pourrait concilier – c'est-à-dire qu'on veut minimiser le changement nécessaire. Donc, s'il y a un changement nécessaire, il sera fait. Il ne faut pas en faire plus qu'il le faut, c'est tout. Alors – d'accord, je vais essayer d'enlever ce « *minimum* » parce que –, mais si j'enlève « *minimum* » j'enlève tout le point parce que le point est basé sur ce point-là.

EMMANUEL ADJOVI:

Si on parle de changements requis — quand on parle de changement requis, le changement peut être minimum, ça peut moyen, ça peut –, vous voyez un peu? Admettons – déjà, on décide que c'est « *minimum* » — puisque les débats ne sont pas encore très avancés, donc on ne peut pas déjà décider que c'est « *minimum* ». Je comprends la préoccupation qui dit qu'il ne fait pas tout bouleverser, mais dans le même temps, je pense qu'à ce stade, commencer par dire « *minimum* » pose problème.



AZIZ HILALI: Je pense qu'il vaut mieux arrêter la discussion là-dessus, sur ce point et que – de toute façon, ce qu'on fait d'habitude, on reporte toutes les remarques sur le *statement* sur lequel on s'est mis d'accord. Bien sûr, il y a des remarques sur lesquelles Tijani a déjà répondu et ensuite, on va vous envoyer ce *statement* avant de le transmettre au *board*. Donc, Tijani a pris note de toutes les remarques et après avoir corrigés et modifié les points que vous avez demandés, nous allons envoyer la nouvelle version de *statement*, donner une semaine de délai avant de l'envoyer un *board*. Il y a d'abord madame... j'ai oublié votre nom, excusez-moi. Vous voulez la parole?

ONICA MAKWAKWA: Ce n'est pas grave, j'allais simplement demander si on pourrait parler en termes de « modifications plus nécessaires ». C'est une question de sémantique ici.

MARY UDUMA: Pourrait-on ajouter « *aim at* » au lieu de « *minimum* »? Vous comprenez? Pour le # 2.

AZIZ HILALI: Merci, Mary. Vous avez la parole.



LAWRENCE OLAWALE: Je suis Lawrence. Je suis boursier de l'ICANN. C'est ma première fois ici, je pense que l'explication de Mary sera utile. Je suis du Nigéria. Je voulais dire que dans certaines organisations, la convention est d'avoir peut-être deux réunions annuelles et c'est à ce point-là qu'ils font des modifications. On ne peut pas voir des modifications tout le temps, mais à l'ICANN, les changements sont constants, donc on ne peut pas les limiter à des dates précises. Alors, je pense que peut-être qu'il faudrait éviter d'arrêter le processus. À cause des exigences, l'exigence minimale, en fait, est une limitation de temps et l'idée est de ne pas bloquer les processus d'approbation de limitations. Donc, puisque ça définit la durée que nous voulons voir pour montrer ce qu'on voudrait maintenir, en fait, si on ajoute à cette idée de « *aim at* » qui est pour cible – qui vise à – je pense que ce serait plus simple.

AZIZ HILALI: Je vous propose qu'on arrête la discussion là-dessus parce qu'on a déjà 25 minutes de plus. Donc, on va arrêter ça. Je vous propose qu'on adopte la déclaration sous réserve d'y apporter les corrections que vous avez demandées et sous réserve qu'on vous envoie la nouvelle version avec un délai pour valider. Si on ne reçoit pas de réponses, ça veut dire que c'est validé. Je vous remercie tous. Je remercie le staff, les interprètes et tout le monde. Je remercie – Heidi me regarde, je te remercie toi aussi! Heidi me parle – le groupe, j'ai oublié son nom, ils ont une réunion demain. Quand ils ont entendu parler de notre réunion et de nos déclarations, ils ont demandé qu'on la lise et qu'elle soit enregistrée au sein de u groupe. C'est quel groupe...? Le CCWG. Donc, est-ce que vous permettez qu'on la lise avec cette version-là parce que les modifications ne sont pas trop importantes?



Tijani, qu'est-ce que tu en penses?

TIJANI BEN JEMAA:

Je pense que la plupart des modifications sont – tout le monde est d'accord. Donc, on peut les faire. Même le point d'Emmanuel, je vais enlever ce « *minimum* », comme ça, il n'y aura plus d'équivoques. Et on peut la lire avec les modifications, il n'y a pas de problèmes.

AZIZ HILALI:

Parfait. Donc, il y a encore du travail ce soir.

LAWRENCE OLAWALE:

Il y avait un commentaire de Seun. Si nous allons adopter la déclaration, on devrait peut-être refléter cette modification de la mise en oeuvre qu'il avait proposée. Peut-être qu'on pourrait la lire pour voir si on peut voter, si on a atteint le consensus là-dessus ou pas. Je pense que sans cette modification, on ne pourrait pas l'adopter.

AZIZ HILALI:

Merci, Lawrence. Est-ce que vous voulez qu'on refasse une lecture par rapport à la demande? Tijani, est-ce que tu peux le faire?

De toute façon, Seun fait partie du comité de rédaction...

SEUN OJEDEJI:

Je l'enverrai sur la liste de diffusion pour que vous le voyiez tous pour qu'en discute dans les délais parce qu'on est vraiment en retard.



AZIZ HILALI: Je suis forcé d'arrêter la réunion, sinon on va rester encore... Tijani, tu prends la parole et on arrête la réunion.

TIJANI BEN JEMAA: Alors, il demande que l'on ajoute une puce au sujet de la mise en œuvre des mécanismes de réduction de comptes de manière opportune. C'était tout.

AZIZ HILALI: Merci beaucoup. Donc, merci aux interprètes. Merci au staff pour votre support. À bientôt.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]

